

**Point 6.6 de l'ordre du jour : Évaluation des performances du Directeur général du PROE —
session fermée**

Objet du document

1. Prendre note que la Troïka diffusera un document relatif au Plan d'amélioration des performances (PDP) du Directeur général (DG), portant à la fois sur un examen approprié d'avril à septembre 2022 et sur un plan pour 2022/23, en vue de la réunion du Conseil exécutif.

Contexte

2. Le Directeur général a pris ses fonctions le 4 avril 2022. Conformément au processus établi, le PDP du DG (à la fois le plan et l'examen) sera réalisé par la Troïka, en étroite concertation et en accord avec le DG en août de chaque année, avant le CE et la Conférence du PROE. Le Président en présentera un rapport au CE.
3. Le PDP du DG est confidentiel ; il n'est communiqué qu'aux Membres du PROE. Les Membres en discuteront lors d'une session à huis clos.

Recommandation :

4. La réunion du Conseil exécutif est invitée à **prendre note** du processus du PDP du DG.

6 juin 2022



**SPREP
PROE**

